



---

## PRIX SSA DE L'HUMOUR 2019

*Communiqué*

---

Lausanne, le 19 juin 2019

**Chaque année au mois de juin, le Fonds culturel de la Société Suisse des Auteurs (SSA), associée au Festival Morges-sous-Rire, récompense des humoristes en attribuant le Prix SSA de l'humour.**

Depuis cette année, ce n'est plus un mais **deux prix de 10 000 francs chacun** qui viendront récompenser un-e auteur-e humoriste émergent-e et un-e auteur-e humoriste confirmé-e.

Pour les humoristes, le Prix SSA de l'humour est une reconnaissance importante, un soutien très apprécié à leur création et un encouragement à continuer à produire un travail de qualité.

### **Objet des Prix**

**Prix SSA de l'humour** : Le Fonds culturel attribue le Prix SSA de l'humour d'un montant de 10 000 francs à un-e auteur-e humoriste confirmé-e ayant joui lors des 12 derniers mois d'un rayonnement significatif par ses interventions sur scène ou dans les médias (presse écrite, radio, télévision, internet, etc.).

**Prix SSA nouveau talent humour** : Afin d'encourager les auteur-e-s humoristes en début de carrière, le Fonds culturel attribue le Prix SSA nouveau talent humour d'un montant de 10 000 francs à un-e auteur-e humoriste émergent-e sur scène ou dans les médias.

Le jury 2019 est composé de Gérald Cordonier (chef de la rubrique Culture & Magazine à 24Heures), Thomas Lecuyer (journaliste et programmateur humour au CPO-Lausanne), Pascale Meyer (collaboratrice à Morges-sous-Rire et au Théâtre de Beausobre), Nathalie Schnegg, (co-directrice du Casino Théâtre au Locle) et Jérémy Vaillot (humoriste et coach au Swiss Comedy Club).

Après délibérations, le jury a décidé d'attribuer le premier **Prix SSA nouveau talent humour** à **Simon Romang**. Avec *Charrette !*, son premier seul en scène et sa participation remarquée à la Revue Lausannoise, ce jeune vaudois originaire d'Apples et formé à la Manufacture, a réussi à s'imposer comme humoriste. Après avoir foulé les planches romandes comme comédien, les plateaux de télévision comme chroniqueur ou ceux de cinéma comme acteur, il a relevé le défi, avec brio, d'écrire son premier spectacle et de partir le défendre seul sur scène.



Le jury tient à relever l'aisance et le naturel avec lesquels Simon Romang a su s'affranchir des frontières ténues mais tenaces qui séparent parfois le théâtre et l'humour.

Du côté des humoristes confirmés, le jury a décidé à l'unanimité d'attribuer **le Prix SSA de l'humour à Nathanaël Rochat.**

Ce natif de la Vallée de Joux foule les scènes romandes depuis plus de 15 ans et ne laisse personne indifférent avec son flegme inimitable combiné à un sens de la formule particulièrement affûté. En plus de son spectacle, il s'est fait remarquer par ses chroniques hebdomadaires dans *Les Beaux Parleurs* sur RSR La Première et ses interventions dans de nombreux galas d'humour. Sans aucun plan de carrière, mais avec un sacré talent, il trace sa route à part dans le milieu de l'humour romand.

La proclamation officielle des noms des lauréats a lieu le **jeudi 20 juin 2019** dans le cadre du Festival Morges-sous Rire, à Morges.

Règlement du Prix : <https://ssa.ch/sites/default/files/ssadocuments/m138f0918.pdf>

Pour toute information complémentaire ou interview avec les lauréats, veuillez prendre contact avec la SSA :  
[david.busset@ssa.ch](mailto:david.busset@ssa.ch) / 021 313 44 67 / 079 444 04 48.

---

## **SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA), AFFAIRES CULTURELLES**

Rue Centrale 12-14, CP 7463, CH-1002 Lausanne

T +41 21 313 44 66 /67

[fondsculturel@ssa.ch](mailto:fondsculturel@ssa.ch)

[www.ssa.ch](http://www.ssa.ch)